



SANTE-MANAG

FORMATION LE RÔLE CLE DU MANAGER DANS LA PREVENTION DE LA SANTE MENTALE AU TRAVAIL

Présentiel - Synchrones



Public Visé

Managers de proximité, responsables d'équipe, chefs de projet ou tout manager ayant une responsabilité directe envers des collaborateurs.



Pré Requis

Aucun.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Comprendre les enjeux de la santé mentale au travail
- Identifier les signes avant-coureurs de mal-être ou de détresse psychologique chez les collaborateurs
- Savoir adopter une posture bienveillante et proactive pour soutenir ses équipes
- Développer des outils et bonnes pratiques pour prévenir les risques psychosociaux (RPS)
- Encourager une culture de travail saine et respectueuse

Parcours pédagogique

Module 1 : Comprendre les enjeux de la santé mentale au travail

Introduction : Pourquoi parler de santé mentale au travail ?

- Les chiffres clés
- Impact sur la performance, l'absentéisme, le turnover, et la qualité de vie au travail (QVT)
- Les obligations légales et le rôle du manager (prévention des RPS).

Panorama des troubles courants en milieu professionnel :

- Stress, burn-out, bore-out, dépression, troubles anxieux, troubles psychosomatiques.

Module 2 : Identifier les signaux d'alerte

Repérer les signes de mal-être au travail :

- Comportements de replis et comportements « excessifs »
- Différence entre signes ponctuels et problèmes persistants.

Études de cas et mises en situation :

- Analyse de situations vécues
- Vidéo

Module 3 : Adopter une posture bienveillante et proactive (2h)

Posture du manager : écoute et communication constructive.

- Savoir initier une conversation délicate : méthodes pour aborder un collaborateur en difficulté.
- L'écoute active
- Limites du rôle du manager : ce qui relève du soutien vs ce qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Atelier pratique : simulation d'entretiens

- Jeux de rôle pour s'entraîner à dialoguer avec un collaborateur en difficulté.

Module 4 : Prévenir les risques psychosociaux (RPS) (2h)

Les facteurs de risques :

- Charge de travail, conflits interpersonnels, manque de reconnaissance, perte de sens, etc.

Les actions préventives : créer un environnement favorable à la santé mentale

Version : SANTEMANAG-20260827

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



- Favoriser un climat de confiance et de communication.
- Adapter les missions aux compétences et à la charge de travail.
- Encourager un équilibre vie pro/vie perso.

Module 5 : Encourager une culture de travail positive et inclusive (2h)

Favoriser le bien-être collectif :

- Les leviers d'une communication bienveillante et d'un leadership inclusif.
- Instaurer des rituels d'équipe (points réguliers, moments d'échange informels).

Promouvoir une culture de santé mentale au sein de l'entreprise :

- Sensibilisation aux préjugés sur la santé mentale.
- Encourager les collaborateurs à demander de l'aide sans crainte de stigmatisation.

Exercice pratique :

- Élaboration d'un plan d'actions concrètes pour améliorer la santé mentale au sein des équipes.

Méthodes pédagogiques

Approche interactive : discussions en groupe, exercices pratiques et études de cas.

Jeux de rôle : pour s'entraîner à réagir à des situations concrètes.

Retour d'expérience : partages entre participants pour valoriser les bonnes pratiques.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans le domaine



Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis à travers des mises en situation ou un quiz -
Possibilité de proposer un suivi individuel ou collectif.

Modalités d'accessibilité handicap

Accès PMR



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 1 à 10 Personnes